

# Pontarlier

votre  
ville

Bulletin d'information de la Ville de Pontarlier Décembre 2014

# 67



## P7/DOSSIER

Stratégie budgétaire 2015,  
contraintes et perspectives



## CAHIER DÉTACHABLE

Stationnement en période hivernale

## Pratique



### Hôtel de Ville

56, rue de la République - BP 259  
25304 Pontarlier Cedex - **03 81 38 81 38**  
mairie.pontarlier@ville-pontarlier.com  
www.ville-pontarlier.fr et www.mobipont.fr

### Communauté de Communes du Larmont

8A, rue de la Grande Oie - Houtaud - BP 49  
25301 Pontarlier Cedex - **03 81 39 40 02**  
ccl3@wanadoo.fr  
www.cc-larmont.fr

### Centre Communal d'Action Sociale

Complexe des Capucins  
6, rue des Capucins - 25300 Pontarlier  
**03 81 46 51 36**

### Office de tourisme

14, rue de la Gare - **03 81 46 48 33**  
www.pontarlier.org

### Marché

Le jeudi et le samedi  
Place Jules Pagnier, de 7 h 30 à 13 h

## Urgences



### Commissariat de police :

16, rocade Pompidou - **03 81 38 51 10**

### Gendarmerie :

4, rue Moulin Parnet - **03 81 39 06 60**

### Sapeurs-pompiers : 18

### Centre Hospitalier Intercommunal de Haute-Comté / Pontarlier

2, faubourg Saint-Étienne - **03 81 38 54 54**

### Médecin de garde

(nuit, week-end et jours fériés) : **39 66**

En cas d'urgence, faites le **15**

### Pharmacie de garde :

se renseigner auprès du Commissariat,  
muni d'une ordonnance.

### Dépannage EDF : 0 810 333 025

### Dépannage GrDF : 0 800 47 33 33

*Dans le souci de vous faire parvenir avec régularité nos publications, nous vous serions reconnaissants de signaler les éventuels dysfonctionnements de diffusion au 03 81 38 81 48.*

**Directeur de la publication :** Patrick Genre / **Équipe rédactionnelle :** Jean-François Bourliaud, Sylvain Ducret, Natacha Tocant, Julie Verger / **Avec l'aimable participation de :** Thierry Bournez, Delphine Boyer, Annie Velot / **Coordination :** Sylvain Ducret / **Administration - Secrétariat de rédaction :** Julie Verger / **Crédit photos et illustrations :** Ville de Pontarlier, G.E.S.P., Rubrique « Coup d'œil dans le rétro » : voir mentions en pages 4 et 5

**Création et mise en pages :** @scoopcommunication 02 38 63 90 00 / **Impression :** IME by ESTIMPRIM 01 45 72 28 88 / **Régie publicitaire :** Elixir 03 81 81 28 75

**Distribution :** Mediapost / **Versión sonore :** ADDM Studio / **Nombre d'exemplaires :** 10 500 / **Dépôt légal :** DÉCEMBRE 2014 / **ISSN :** 1268-4740

*Imprimé sur papier intégralement recyclé à base d'encre végétale.*



## 4 et 5 III Coup d'œil dans le rétro

## 7 à 10 III Dossier Stratégie budgétaire 2015, contraintes et perspectives



## 11 III Culture

Du nouveau à la Médiathèque municipale

## 12 III Actualités

- Veille mobile du CCAS
- Élections Conseil des Jeunes de Pontarlier 2014
- Conseils Inter-quartiers, vos nouveaux représentants
- Visite de Son Excellence Monsieur Joseph Michel MARTELLY, Président de la République d'Haïti

## 13 III Travaux

Le point sur les travaux

## 14 III Vie associative

Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien (G.E.S.P.)

## 15 III Actualités

- L'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté (A.R.D.)
- Sortie du livre "Le Doubs d'antan"
- Film "La Liberté de la Mémoire"

## 15 III Agenda

Ce qu'il ne faut pas manquer...  
Les Scènes du Haut-Doubs

## 16 III Tribunes libres

Expression des groupes politiques

## Stratégie budgétaire et objectifs 2015

Concevoir le budget de 2015 s'apparente cette année à un jeu de construction extrêmement complexe.

Le gouvernement a en effet décidé de mettre en place un plan d'économies de 50 milliards d'euros visant à ramener le déficit du PIB à moins de 3 % à horizon 2017.

Ce plan d'économies aura pour conséquence de diminuer de 11 milliards les dotations de l'Etat aux collectivités.

Ainsi, pour la seule Ville de Pontarlier, et dès 2015, c'est près de 450 000 € de dotation globale de fonctionnement que la Ville ne touchera plus. En valeur cumulée, cela correspond à 990 000 € que la Ville de Pontarlier aura en moins en 2015 par rapport à 2013.

Ces 990 000 € correspondent à près de 10 points d'impôts supplémentaires que la Ville devrait prélever pour compenser cette diminution de crédits d'Etat.

Il est évident que nous ne mettrons pas cette compensation en place par la simple fiscalité, ce serait une aberration économique, mais surtout sociale.

Qui plus est, l'Etat charge les collectivités à travers des transferts de compétences sans compensation. Je n'en citerai qu'une : il s'agit de la mise en place des rythmes scolaires. Sans revenir sur le fond, je m'en suis déjà ouvert auprès de vous lors du dernier « *Pontarlier Votre Ville* », cette mise en place des rythmes scolaires représente un coût pour la Ville de 250 000 €, déduction faite du fonds d'amorçage distribué par l'Etat à hauteur de 50 € par élève.

Ainsi, globalement, comme je vous l'indiquais, c'est près d'1 million d'euros que la Ville de Pontarlier devra trouver, du fait de ces diminutions de recettes et de ces augmentations de charges.

Face à cette situation inconnue jusqu'alors, j'ai souhaité que la Ville de Pontarlier ait comme seul objectif dans l'élaboration du budget 2015, de préserver et de maintenir tout d'abord les services rendus à la population, mais aussi la capacité de la Ville d'investir. En effet, pour continuer à alimenter le circuit économique mais également, permettre à Pontarlier de maintenir son attractivité.

Par ailleurs, nous devons en 2015, à la suite des soustractions décidées par l'Etat, mettre en place un plan d'écono-

mies important qui demandera un effort à chaque acteur de la vie publique.

Des efforts, internes bien sûr, dans l'action municipale, avec une redéfinition et une réorganisation des services. Notre volonté est de diminuer de 1 à 2 % la masse salariale et de réduire de 3 à 5 % les dépenses courantes de fonctionnement. Il faudra de plus revisiter l'ensemble du subventionnement des associations, sans les mettre en danger bien entendu, puisque favoriser la vie associative reste une préoccupation prioritaire pour la Municipalité.

Côté recettes, malgré des besoins importants, la fiscalité variera seulement de 1 à 3 %. L'emprunt, grâce à la politique menée ces dernières années, pourra être maintenu à hauteur de 1,5 à 2 millions d'euros. Enfin, les recettes liées aux diverses locations varieront entre 4 et 10 %.

Comme vous le voyez, cette construction budgétaire 2015 concerne chacun d'entre nous et pose question à tous, élus ou agents de la Ville, bénévoles associatifs, habitants de Pontarlier.

Ensemble, nous devons trouver des solutions et les appliquer pour maintenir un niveau d'investissements indispensable pour l'avenir de notre collectivité.

Les investissements, que je présenterai lors du Conseil Municipal du mois de décembre, devront respecter quatre critères principaux :

- être à l'origine d'économies d'énergie,
- répondre à des nécessités de sécurité,
- être rapidement réalisables en 2015 pour bénéficier aux acteurs économiques du territoire,
- valoriser encore plus l'attractivité de la Ville de Pontarlier.

Sans une prise de conscience collective, sans une implication constante de chacune et chacun d'entre vous, cet objectif ne pourra être atteint.

Je souhaite véritablement ouvrir diverses réflexions sur l'organisation de la Ville, des services rendus à la population, afin que ceux-ci soient toujours aussi efficaces, mais assurés de manière optimisée et moins coûteuse, dans le cadre d'une concertation entretenue !

Bien entendu, je ne manquerai pas de vous tenir informés de ces diverses réflexions et de leur mise en place progressive à compter de 2015.



**Patrick GENRE,**

*Maire de Pontarlier,  
Président de la  
Communauté de  
Communes du Larmont,  
Conseiller régional  
de Franche-Comté*

“ cette construction  
budgétaire 2015  
concerne chacun ”

J'ai confiance bien sûr dans les capacités de la Ville de Pontarlier à atteindre ces objectifs, grâce à la gestion des années précédentes et grâce au dynamisme des acteurs économiques locaux.

Malgré cette conjoncture difficile, nous ne devons pas oublier d'apprécier, autant que faire se peut, ces rendez-vous sympathiques des fêtes de fin d'année. Noël et Nouvel An qui nous appellent à une convivialité accrue, joyeuse et confiante.

Le Marché traditionnel va de nouveau au cœur du centre-ville. Je souhaite vivement qu'il connaisse une fréquentation importante, et favorise ainsi rencontres, échanges et bon moments partagés.

À tous, je souhaite de pouvoir entrer dans l'année nouvelle avec un regain d'espoir et de joie.



**Muti**  
L'ACCORD MUTUEL



MUTUALITÉ FRANÇAISE

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. RNM 778 396 507

Muti • 1, rue des Cras • 25086 Besançon Cedex 9  
tel. 03 81 47 04 40 • www.muti.fr

**POMPES FUNEBRES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES DE PONTARLIER**

A votre service 7j/7, 24h/24

28 rue Jeanne d'Arc en centre ville

*La garantie d'un service public historique de qualité*

Accueil des familles, conseils, règlement des démarches administratives, organisation des obsèques, prévoyance, transport de corps avant et après mise en bière, décès à domicile et transport de corps au funérarium à Pontarlier, soins de présentation, inhumation, crémation, vente d'articles funéraires, urnes, fleurs, plaques...

renseignements

03 81 39 43 79 f.mesnier@cc-larmont.fr  
www.pontarlier-pompes-funebres.fr



14 CRAS 130037M - HUB 13 25 200

GRETA HAUT DOUBS

HAUT DOUBS  
LA FORMATION CONTINUE.

**UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS PROCHE DE VOUS**

- Horlogerie
- Productive
- Langues
- Tertiaire
- V.A.E.

**320 Certifications et/ou Diplômes en 2014**

PONTARLIER  
03 81 39 35 31

MORTEAU  
03 81 67 40 25

www.greta.ac-besancon.fr



## Chaussez vos patins et en piste !

Pour la 2<sup>e</sup> année, une patinoire synthétique de 200 m<sup>2</sup> sera installée place d'Arçon.

Ouverture de la piste au public : du 10 au 24 décembre, de 10h à 19h sans interruption sauf le vendredi 19 jusqu'à 20h.

Tarif unique dès 6 ans : 4€/pers. pour une séance d'1/2 heure. Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents ou d'adultes responsables.

Inclus : location de patins, protections, gants et casques homologués. L'ensemble de ces équipements fournis est obligatoire « pour entrer en piste ». Seul le matériel loué peut être utilisé.

L'Office Municipal des Sports (OMS) est en charge de la gestion de la patinoire.

Manège place d'Arçon pour les plus petits

# Le Marché de Noël de Pontarlier

Du mercredi 10 au mercredi 24 décembre 2014

NOCTURNE  
Marché de Noël et  
commerçants centre-ville. Vendredi 19  
jusqu'à 20h

Installé pour la deuxième année en plein cœur de la rue de la République et de la place d'Arçon, le Marché de Noël de Pontarlier accueillera plus de 40 chalets. De nombreux produits gastronomiques, artisanaux et décoratifs vous attendent le temps des festivités. Le village de Noël sera ouvert tous les jours de 10h à 19h\* et vous réservera bien des surprises.

\* excepté le 24 déc., fermeture à 17h

## Des animations pour vivre en famille la magie de Noël

### \* Atelier de modelage d'argile autour d'un Noël en Provence

Du 10 au 24 décembre - de 10h à 19h  
Salle annexe des Annonciades

### \* Studio photo du Père Noël

Samedis 13 et 20 décembre  
de 14h à 17h - Hall de l'Hôtel de Ville

Le Père Noël vous attend pour une photo souvenir offerte par la Ville de Pontarlier

### \* Déambulations musicales du Small Orchestra

Dimanche 14 à 14h  
Place d'Arçon

### \* Rendez-vous contes, c'est Noël

Mercredi 17 décembre - de 10h30 à 11h30 et de 15h30 à 16h30

Salle d'animation du rez-de-chaussée de la Médiathèque municipale

Lectures de contes de Noël pour petits et grands. Dès 3 ans. Entrée libre

Centre-ville réservé aux piétons !

### \* Chantons Noël

Dimanche 21 à 16h  
Hall de l'Hôtel de Ville

Natanaël et ses chanteurs restitueront des chants de Noël

### \* La descente du Père Noël

Dimanche 21 décembre - à 17h30

Depuis le clocher de l'église

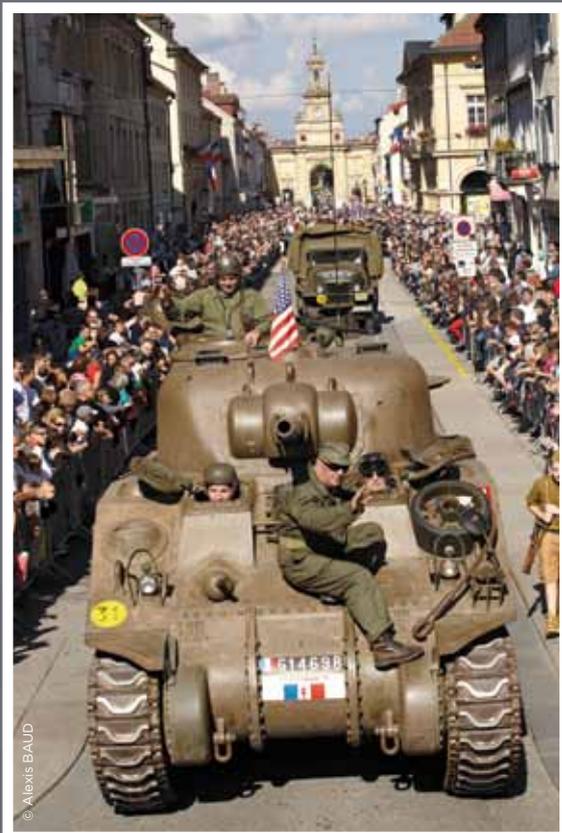
Saint-Bénigne

Le Père Noël descendra en rappel du clocher Saint-Bénigne pour offrir des papillotes aux gourmands.

Et bien d'autres surprises... ▮

\*\* Animations place Saint-Pierre sous réserve de modification

Chalet place Saint-Pierre avec dégustation d'huîtres, gaufres, vin chaud \*\*



© Alexis BAUD

**1 - Événement****70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération  
5 et 6 septembre**

► Défilé militaire, reconstitution de camp militaire, meeting aérien et expositions étaient au programme de cet anniversaire fêté par un très grand nombre de Pontissaliens.



© Antoine KLEIN

**2 - Sport****« Les 6 Heures de Pontarlier »****14 septembre**

► Cette nouvelle épreuve de roller skate en circuit fermé s'est déroulée en pleine zone industrielle.

**3 - Santé****Opération itinérante  
« Bouge-toi, mange-moi Tour »****25 septembre**

► Petits et grands ont été invités à jouer et échanger autour du sport, de la nutrition et de la santé.



© ARS de Franche-Comté



© Bernard COTÉ

**4 - Culture****Concerts les « Ponti-folies »****27 septembre**

► Cette rencontre musicale proposait une farandole de concerts, tous instruments et répertoires confondus, dont certains en plein air, notamment place Saint-Pierre.

**5 - Environnement****Journée de l'environnement****27 septembre**

► Les CE2, CM1 et CM2 de l'école Pergaud sont partis à la découverte des énergies renouvelables la veille de cette manifestation.



© Ville de Pontarlier

**6 - Sport****10<sup>e</sup> Trail des Sangliers****28 septembre**

► Chacun peut participer au Trail des Sangliers : ce petit marccassin a pris le départ de la course des jeunes.



© Lépistas ACHARD

**8 - Santé****Octobre rose - Crazy Pink Run****8 octobre**

► Plus de 1 300 personnes, toutes engagées contre le cancer du sein, ont pris le départ de la deuxième édition de cette course !



© Aurélien BOUILLIER

**7 - Musique****Concert « Bach et Vivaldi »****24 octobre**

► Le concert d'automne de la Campanelle a réuni amateurs et professionnels, avec 65 choristes, 45 instrumentistes de l'Orchestre Symphonique de Pontarlier et 6 solistes, devant un parterre de 500 spectateurs.



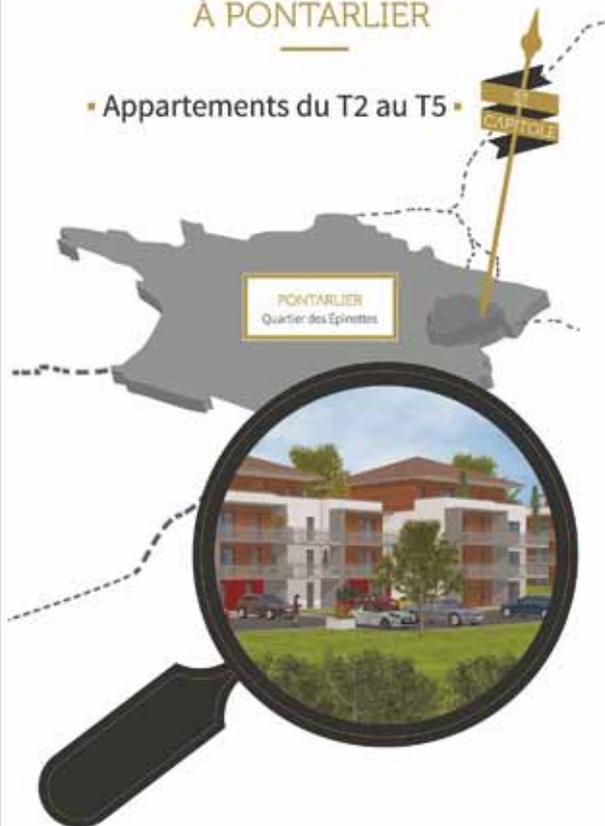
© Archives de la Ville de Pontarlier et CCL

**9 - Culture****La vie au front 1914-1918****Du 9 au 28 octobre**

► Cette exposition présentait des documents inédits, collectés auprès de familles de Poilus originaires du Haut-Doubs, plongeant les visiteurs dans le terrible quotidien de la guerre des tranchées.

INSTALLEZ VOS QUARTIERS  
RUE DES ÉPINETTES  
À PONTARLIER

▪ Appartements du T2 au T5 ▪



# CAPITOLE

« Le Capitole ou Caput Urbis est l'endroit principal de la ville ». Assurément.



Pour toute information sur ce programme

DE GIORGI CONSTRUCTIONS

30 rue Denis Papin - PONTARLIER

Tél. 03 81 46 71 87

[www.de-giorgi.fr](http://www.de-giorgi.fr)



CONSTRUCTEUR ET PROMOTEUR DEPUIS 1957

03 81 783 783 - 03 81 783 783 - 03 81 783 783



FRANCO-SUISSE  
**IMMOBILAC**  
L'immobilier c'est un métier



**VOUS VENDEZ  
VOTRE BIEN IMMOBILIER ?**

Nous vous accompagnons  
dans la vente de votre bien



**NOUVELLE AGENCE**

Notre agence  
32, Rue de Salins - 25300 PONTARLIER

**03 81 38 57 45**

PRIX D'UN APPEL LOCAL - GRATUIT A PARTIR D'UN 09

[www.immobilac.ch](http://www.immobilac.ch)

**ARTISAN CHOCOLATIER**



est à la mesure de vos envies  
et toujours à la quête de nouvelles créations

Magasin ouvert du mardi  
au vendredi  
de 9h30 à 12h et  
de 13h30 à 19h,  
le samedi de 9h à 19h.

**Venez découvrir notre gamme de produits  
Goûter c'est simplement l' Adopter !!!**

79 rue de la République - 25300 Pontarlier  
Tél. 03 81 46 35 27 - [www.simplementchocolat.fr](http://www.simplementchocolat.fr)



Fabienne Polx Daude,  
Maître chocolatier en partenariat  
privé avec Valrhona, est toujours en quête  
de nouvelles saveurs pour votre plaisir.



# Stratégie budgétaire 2015, contraintes et perspectives

**A**vec des dotations en nette diminution, la Ville de Pontarlier, à l'image de l'ensemble des Collectivités de France, subit les effets du plan d'économie national mis en œuvre par le Gouvernement.

En effet, le cumul des nouveaux efforts demandés par l'État aux Collectivités sur la période 2015-2017 atteindra près de 11 milliards d'euros. Ces baisses de recettes drastiques mettent à mal l'équilibre financier des Collectivités, qui font également face à de nouvelles dépenses liées à des transferts de compétences. La construction des budgets locaux est donc plus complexe que jamais.

Dans ce contexte délicat, la Ville de Pontarlier se doit de définir une stratégie budgétaire pour bâtir son budget 2015 en bonne intelligence et avec le sens des responsabilités. Il s'agit en effet d'actionner les leviers adéquats pour permettre à la Ville de faire face à ce plan de redressement, tout en maintenant – et c'est la priorité raisonnable et courageuse de la Municipalité – sa capacité d'investissement, principal moteur, selon elle, de l'économie locale...

## 1 // Plan d'économie national, des répercussions sans précédent pour la Ville de Pontarlier

### Participation des collectivités locales à l'effort national

La loi de Finances 2015 présentée par le Gouvernement en octobre dernier s'articule autour d'un principe directeur qui est la réduction du déficit public, avec en ligne de mire un retour de celui-ci sous le seuil des 3 % du PIB en 2017.

Pour ce faire, un plan d'économie de 50 Md€ sur 3 ans a été confirmé, dont 11 milliards supportés par les collectivités territoriales, de 2015 à 2017. Cette contribution à l'effort national se traduit par une forte baisse des dotations versées aux collectivités par l'État (Dotation Globale de Fonctionnement principalement, ...).

## DIMINUTION DES DOTATIONS D'ÉTAT

**Pour Pontarlier :** selon les premières simulations, la baisse de la seule DGF représente une perte de **450 000 €** en 2015 et environ **1,6 M€** sur la période 2014-2017.

Soit **16 points** d'impôts (sachant qu'un point d'impôts 2015 est évalué à **99 000 €**).

## NOUVELLES DÉPENSES IMPOSÉES

**Pour Pontarlier :** parallèlement à cette baisse de recettes, la Collectivité fait face à de nouvelles dépenses, comme la prise en charge de la Réforme des rythmes scolaires dont l'impact financier est estimé à **235 000 €/an**. Soit **2.4 points** d'impôts (sachant qu'un point d'impôts 2015 est évalué à **99 000 €**).

## ÉVITER LA SURENCHÈRE FISCALE

Converti à l'échelle du contribuable local, l'effort national demandé par l'État et les transferts de charge imposeraient théoriquement une hausse des impôts locaux de **6,5 %** dès 2015. La Ville de Pontarlier souhaite donc mettre en œuvre une nouvelle stratégie budgétaire pour éviter ce scénario. L'objectif est de limiter l'augmentation des taux entre **1 à 3 %**.



## Contraintes nationales et impact sur le budget de la Ville de Pontarlier

À défaut d'une intervention de la Collectivité via une politique corrective, la réduction inédite des dotations d'État détruirait **55 %** de sa capacité d'investissement (épargne nette - voir zoom ci-dessous) dès 2015 et créerait un déficit dès 2016.



## Équilibre financier et maintien de l'investissement, quels leviers actionner ?

Dans ce contexte exceptionnel, la Ville de Pontarlier se voit dans l'obligation de réaliser des arbitrages pour ne pas fragiliser sa situation financière et maintenir sa participation au développement économique local.

*Plusieurs pistes de réflexion sont à l'étude, certaines sont complémentaires :*



### ✓ diminuer les dépenses de fonctionnement :

- réguler la masse salariale (diminution progressive de **1 à 2 %**)
- réexaminer les enveloppes allouées aux subventions
- diminuer les dépenses courantes de **3 à 5 %** (fluides, fêtes et cérémonies...)



### ✓ augmenter les recettes de fonctionnement :

- augmenter les tarifs de **4 à 10 %** suivant les services et bénéficiaires : particuliers, associations, secteur privé/commercial... et l'origine des bénéficiaires : pontissaliens ou de l'extérieur
- augmentation maîtrisée des taux d'imposition de **1 à 3 %**



### ✓ objectif : réaliser des économies de fonctionnement pour dégager de l'épargne nette, qui détermine la capacité d'investissement de la Ville.



## ZOOM sur l'épargne nette

Dépenses de fonctionnement  
- recettes de fonctionnement  
= épargne brute

Épargne brute  
- annuité de la dette  
= épargne nette

Épargne nette =  
capacité  
d'investissement

> En diminuant ses dépenses et en augmentant ses recettes de fonctionnement, la Ville de Pontarlier dégager des fonds, qui une fois les intérêts de la dette payés, sont directement utilisés pour investir, notamment dans le secteur du BTP.

Le recours à l'emprunt est également possible mais coûteux, c'est pourquoi il sera compris entre **1,5 et 2 M€**.



## 2 // Investissements 2015, maintenir la dynamique

Ainsi, ces nouvelles orientations budgétaires devraient permettre de maintenir la capacité d'investissement de la Ville en 2015, avec une enveloppe financière comprise entre **3,7 à 4,7 M€**. La liste de ces investissements ainsi que leurs montants seront arrêtés courant décembre par le Conseil Municipal.

### OBJECTIF 1 Améliorer le quotidien



Exemple d'investissements dans ce domaine en 2013 – escalier rue des Lauaux

### OBJECTIF 2 Préserver le patrimoine



Exemple d'investissements dans ce domaine en 2014 – toiture des Capucins

### LES GRANDES ORIENTATIONS

## INVESTISSEMENTS 2015

DE 3,7 À 4,7 M€

- ▶ Entretien du patrimoine (bâtiments, voirie...) > **1,5 à 2 M€**
- ▶ Achèvement des programmes en cours > **800 000 à 1 M€**
- ▶ Réalisation d'opérations nouvelles > **1,8 M d'€ à 2,2 M€**



### OBJECTIF 3 Rendre la ville plus attractive



Exemple d'investissements dans ce domaine en 2014 – cœur de ville, place Saint-Pierre

### OBJECTIF 4 Renforcer la solidarité



Exemple d'investissements dans ce domaine dès 2014 - Pôle multimodal

### OBJECTIF 5 Imaginer l'avenir

Exemple d'investissements dans ce domaine en 2014 – Maison de l'intercommunalité





Zone d'Activités Economiques des Grands Planchants



## ZOOM sur

# la FPU – Fiscalité Professionnelle Unique

*Dès 2015, la Communauté de Communes du Larmont disposera des ressources financières nécessaires pour investir sur des projets d'envergure, puisqu'elle percevra directement la nouvelle Fiscalité Professionnelle Unique, en lieu et place des communes ; et ce en plus d'une partie de la fiscalité des ménages. De ce fait, la Ville de Pontarlier n'aura plus à assumer seule les investissements structurants des prochaines années.*

*Avec ce nouveau régime fiscal, toute la fiscalité payée par les entreprises sera affectée à la CCL (Cotisation Foncière des Entreprises (CFE), Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE), Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFSR), etc.).*

*En contrepartie, l'Intercommunalité reversera à chaque commune, à travers une Attribution de Compensation (AC), la part de fiscalité qu'elle a transférée. Son montant sera désormais figé. Toutefois, cette attribution sera révisée à chaque transfert de compétence. Pour la Ville de Pontarlier, l'AC serait de 5.1 M€, ce qui correspondrait exactement au produit fiscal transféré à la CCL.*

### **En passant à la FPU, les communes transfèrent tout le dynamisme économique à l'Intercommunalité, avec pour buts :**

- ▶ **Supprimer la concurrence entre les communes d'un même territoire pour l'accueil d'entreprises**
- ▶ **Mutualiser les évolutions économiques**
- ▶ **Compenser la baisse des dotations de l'État**
- ▶ **Développer la capacité d'investissement nécessaire**

## Du nouveau à la Médiathèque municipale

**La Médiathèque et le Centre Communal d'Action Sociale inaugurent un nouveau service destiné aux usagers qui ne peuvent se déplacer en période hivernale, en raison de leur âge ou d'un handicap.**

### Avec le portage de livres, la Médiathèque vient à vous !

#### Mode d'emploi du portage de produits culturels à domicile :

Pour bénéficier de ce service, vous devez être inscrit(e) comme usager de la Médiathèque. Les commandes se font par téléphone (03 81 38 81 37 ou par courriel : [mediatheque@ville-pontarlier.com](mailto:mediatheque@ville-pontarlier.com)). La livraison est effectuée dès le lendemain par votre facteur lors de sa tournée. La souscription à ce service est établie pour une durée de 6 mois, jusqu'au 30 avril 2015. Le tarif de ce service est de 45 € dont 22,50 € à la charge de l'abonné, **soit moins de 4€/mois**, la différence étant financée par le CCAS (en plus du coût de l'abonnement Médiathèque). À noter : la limite du nombre de portages par abonné est la même que celle fixée par la carte d'abonnement. L'objectif étant de rompre avec l'isolement et non d'en créer, la Médiathèque proposera également aux

bénéficiaires qui le souhaitent, des ateliers d'écriture et de lecture, en période estivale.

#### Autres nouveautés dès 2015...

### Vos romans préférés sur liseuses électroniques !

Dès 2015, la Médiathèque mettra à votre disposition des liseuses électroniques (ou e-reader). Pour en bénéficier, il suffira d'en faire la demande en salle adulte (1<sup>er</sup> étage), muni de son abonnement et de sa carte d'utilisateur (sans caution et à partir de 14 ans). Empruntables pour une durée de 21 jours, ces liseuses proposeront une trentaine d'ouvrages en version électronique.

### Amateurs de jeux vidéo, à vos manettes !

2015 verra également le lancement de séances de jeux vidéo tout public.

### > À noter :

En complétant l'offre existante du CCAS (repas à domicile, téléalarmes...), le portage de livres à domicile participe à la qualité du maintien à domicile et s'inscrit dans un programme d'actions plus vaste (projet de résidence de personnes âgées, d'accueil en hôpital de jour ou de développement des EHPAD...) visant à la création de véritables parcours pour personnes âgées et/ou handicapées.



Une Wii avec jeux (sport, plateformes, FPS, jeux de rôle, party games, course...) sera installée en libre-service dans la salle d'animation du rez-de-chaussée. Cet espace sera accessible un mercredi et un samedi de chaque mois de 14h30 à 16h30 (sur inscription auprès du secteur audiovisuel).

Les jeux vidéo intègrent ainsi l'univers de la Médiathèque en tant qu'outil d'apprentissage (savoir-faire utiles et logiques, mémorisation, stratégie et intuition...), à côté de la lecture classique, de la BD, de la musique et des films. **D**

**Plus de renseignements sur ces nouveaux services : Médiathèque municipale – tél. : 03 81 38 81 37 ou [mediatheque@ville-pontarlier.com](mailto:mediatheque@ville-pontarlier.com)**



## Conseil des Jeunes de Pontarlier, participez aux élections !

Du 8 au 18 décembre, rendez-vous dans vos collèges pour choisir les conseillers qui vous représenteront et participeront activement à la politique de la Commune pour les 2 ans à venir. Nouveauté : tous les jeunes scolarisés de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>, domiciliés à Pontarlier, peuvent désormais se porter candidats. Vos futurs élus s'engagent pour agir en faveur des jeunes, de leurs quartiers et de leur ville, sur des thématiques qui les concernent directement. **▮**

**Renseignements : Direction de la Politique de la Ville**  
03 81 38 84 72 / [www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr)

## Conseils Inter-quartiers, vos nouveaux représentants



Depuis septembre dernier, les Conseils Inter-quartiers sont pilotés par de nouveaux membres, et ce jusqu'en 2017. Au cours de ce mandat, ces conseillers sauront être des

relais précieux entre la Mairie et vous, toujours dans le but d'améliorer la vie des quartiers, ainsi que les relations des usagers avec leur administration.

N'hésitez pas à contacter votre référent Inter-quartiers pour lui signaler des difficultés du quotidien (propreté, circulation, travaux...) ou lui faire part de vos suggestions projets...). Mieux identifiés lors de manifestations (badges) ou au sein des quartiers (macarons sur les boîtes aux lettres...), les conseillers sont à votre disposition ! Participez également aux projets ou événements à venir : journée ville propre (avril 2015), Pontarlier tous voisins (29 mai 2015)...

Retrouvez vos conseillers et leurs contacts sur [www.ville-pontarlier.fr](http://www.ville-pontarlier.fr), Rubrique « Vos quartiers/ Conseils Inter-quartiers » **▮**

**Plus de renseignements : Direction de la Communication et des Relations Publiques 03 81 38 81 10**

## Le CCAS assure sa veille mobile

Pendant la période hivernale, trois agents partent chaque soir du lundi au samedi à la rencontre des personnes sans domicile fixe, afin de renouer le dialogue et de les rediriger vers les structures d'accueil adaptées. Vous êtes vous-même témoin d'une situation d'urgence, composez le 115 (numéro Vert des services d'urgence sociale). **▮**

## Cet hiver, les domaines skiables de la CCL vous ouvrent leurs portes ! Sports et loisirs vous attendent...



**LA MALMAISON** : un site labellisé « Nordic France » pour débutants comme sportifs confirmés.

**LE LARMONT** : un site familial pour découvrir les pratiques de glisse et de randonnée.

**LES VERRIÈRES-DE-JOUX** : des pistes familiales en bordure de village et de la frontière suisse.

**LES GRANGES-DESSUS** : des pistes tous niveaux de ski de fond et raquettes pour de belles balades en forêt.

**TOUT POUR LES ENFANTS (Gounefay, Malmaison, Granges-Dessus), selon les sites** : espaces ludiques, ski, pistes bouées et/ou luges, tapis roulant mécanique de 36 mètres...

**DES COURS DE SKI** - alpin & nordique

**LE COMPLEXE TOURISTIQUE DU GOUNEFAY**

**À disposition** : location de matériel, vente de forfaits, salles hors sac en accès libre... **▮**

**Plus d'informations et tarifs,**

**rendez-vous sur [www.cc-larmont.fr](http://www.cc-larmont.fr)**



## Hommage du Président de la République d'Haïti à Toussaint Louverture Château de Joux

Le 1<sup>er</sup> novembre 2014, Patrick GENRE, Président de la Communauté de Communes de Larmont, a accueilli au Château de Joux puis en Mairie de Pontarlier, son Excellence Monsieur Joseph Michel MARTELLY, Président de la République d'Haïti, accompagné notamment de George PAU-LANGEVIN, Ministre française des Outre-mer.

Le Président haïtien est le premier chef d'État en exercice à se rendre en visite officielle au Château de Joux, afin d'honorer la mémoire de Toussaint Louverture : "Je viens ici ému, la gorge nouée, mesurer le prix du courage, des convictions, des déterminations d'un homme." Une minute de silence a été observée en hommage au héros de l'indépendance haïtienne, incarcéré au Château de Joux sur ordre de Napoléon, jusqu'à sa mort en 1803. **▮**



## LE POINT SUR LES TRAVAUX...

### Maison des Associations 1<sup>er</sup> acte

Les locaux libérés, suite au déplacement de la SEGPA au collège Lucie Aubrac, ont accueilli dans un premier temps diverses associations culturelles. Avant la mise à niveau des locaux, dont une partie était restée à l'état brut, une réflexion a été menée avec le milieu associatif pour recenser ses besoins et mutualiser les réponses à apporter.

Les travaux de réaménagement, planifiés sur 3 années, amélioreront les conditions d'accueil des associations déjà présentes, et faciliteront l'hébergement de nouvelles, actuellement résidentes du Centre Sportif La Fontaine. Après la réfection de la toiture fin 2013, la 1<sup>re</sup> tranche de travaux a été engagée en novembre afin de restructurer et aménager le 3<sup>e</sup> niveau, non occupé.

Les travaux, comprenant une phase préalable de désamiantage, portent sur l'aménagement de 845 m<sup>2</sup>, avec la création de 4 espaces dédiés à l'accueil associatif, de 2 salles de réunions mu-

tualisées, d'espaces sanitaires et locaux techniques annexes. Montant estimatif des opérations (12 lots) : 377 000 € HT. Livraison de la 1<sup>re</sup> phase : printemps 2015 (suivie de l'aménagement du 2<sup>e</sup> étage).

### La vidéoprotection

« *Le système de vidéoprotection* » est entré dans sa phase de réalisation (voir dossier sur la Stratégie globale de sûreté, axe 6, PVV n°66), avec la création d'un centre d'enregistrement des données au sein de locaux sécurisés de l'Hôtel de Ville, et la pose avant la fin 2014, si possible, de 3 caméras permettant de visualiser, en cas de besoin, les abords de la Mairie, le passage des Annonciades et la cour de la Bibliothèque (tranche ferme).

L'ensemble du dispositif sera installé courant 2015 (soit à terme 17 caméras). Il est rappelé, que ce dispositif constituera un outil mis à disposition des forces de Police pour aider au traite-

ment des plaintes déposées.  
Montant des travaux : 233 500 € HT.

### La politique énergétique

Au-delà de la sensibilisation des usagers à l'utilisation raisonnée des équipements mis à leur disposition, des investissements importants sont mis en œuvre pour limiter les dépenses énergétiques :

- raccordement de la chaufferie de l'école Cyril Clerc au réseau de chaleur issu de l'usine d'incinération. Objectifs : supprimer une chaufferie au fuel, limiter l'émission de carbone et réduire les coûts de fonctionnement (fournisseur d'énergie assujéti à une T.V.A. à taux réduit) ;
- engagement d'un vaste programme de remplacement de portes et fenêtres vétustes (environ 160 000 € HT).

Les 9 sites concernés après analyse de leurs diagnostics énergétiques sont les écoles maternelles Vauthier, Vannolles, Cordier et Pergaud, les écoles primaires Joliot Curie et Cyril Clerc, le refuge du Larmont et deux logements de concierges.

### Travaux sur lignes haute tension

D'importants travaux de terrassement sont entrepris aux abords de pylônes de lignes à haute tension (création de pistes empierrées d'accès aux ouvrages et réalisation de structures de protection). Pour plus de précisions, il s'agit d'une intervention de la Société RTE, gestionnaire du réseau électrique haute et très haute tension national.

Les structures de lignes (fondations et structures métalliques des pylônes) sont renforcées pour résister aux événements climatiques exceptionnels et intenses, tels que la tempête de 1999. Après réalisation des opérations, les dispositifs provisoires déployés seront repliés et les sites seront remis en état.



Maison des associations



## Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien (G.E.S.P.), la plongée en altitude

**A** l'initiative de quelques passionnés, c'est en 1974 que le Groupe d'Exploration Subaquatique de Pontarlier voit le jour. 12 encadrants et 3 cadres techniques veillent aujourd'hui sur quelque 88 amateurs de plongée, qui se retrouvent une à deux fois par semaine, dans ce club convivial et sportif.

### La plongée en moyenne montagne

L'existence d'un club de plongée dans une ville de moyenne montagne pourrait surprendre. « C'est tout à fait logique, au contraire », assure Patrick GABOREAU, Président du G.E.S.P. « Grâce à la proximité de nombreux lacs, notre club répond à une demande bien identifiée et permet de former - en milieu naturel - toute personne à la plongée ou faire découvrir le monde subaquatique local. »

Multi-activités, le G.E.S.P. propose des formations à des diplômes d'encadrement (initiateur 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> niveau, Guide de Palanquée, Moniteur fédéral 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degré...), la découverte de la plongée subaquatique et l'exploration des milieux naturels en eau douce et salée.

L'exploration en milieu naturel emmène le plongeur à la rencontre de la faune et la flore des lieux parcourus. Le club propose différentes sorties : mer (Méditerranée, Rouge...), lac (Saint-Point, Neuchâtel,

Léman, Annecy...) et fosse (en intérieur, à Dijon). La fosse, d'une profondeur de 20 mètres, permet, notamment, de se familiariser avec une activité en plein essor au club : l'apnée.

### Un activité prisée des plongeurs : l'apnée

Suite au film « *Le Grand Bleu* » de Luc BESSON, l'apnée a connu un succès fulgurant. Enseignée depuis un an au club, cette discipline mêle effort physique et yoga. Considérée comme un sport extrême, cette activité doit être pratiquée en toute sécurité. Les apnéistes, novices ou confirmés, ont la possibilité d'exercer leur sport de plusieurs manières : l'apnée statique (rester immergé le plus longtemps possible), l'apnée dynamique (réaliser la plus longue distance dans un bassin) et l'apnée en profondeur (poids constant, poids variable et No Limit). Encadrée par des membres diplômés, l'apnée ne doit jamais être pratiquée seul.

### Coupe de la Ligue de Franche-Comté

Le 7 décembre, Pontarlier a accueilli la première manche de la Coupe de la Ligue de Franche-Comté d'apnée, à la Piscine municipale Georges CUINET.

En 2015, deux membres de la section Ap-

### Mémo :

Enseignement plongée : N1 à partir de 14 ans, N2 à partir de 16 ans et N3-N4 à partir de 18 ans.

Apnée dynamique et statique : à partir de 16 ans.

Apnée profonde : à partir de 18 ans.  
Baptême de plongée : toute l'année, à partir de 8 ans.

Cours : toute l'année, le mardi et jeudi de 20 h à 22 h, Piscine municipale Georges CUINET.

**Règle d'or :** la plongée et l'apnée doivent être encadrées. Chaque lieu dédié à la plongée est soumis à un règlement. Lors d'une excursion, il est interdit de toucher ou remonter des éléments subaquatiques.

### Info - club :

Le 15 novembre dernier, le G.E.S.P. a fêté ses 40 ans. Baptême de plongée, initiation à l'Apnée et découverte de la biologie sous-marine étaient au programme.

née feront la fierté du G.E.S.P. ; ils participeront à la Manche de Coupe de France organisée à Besançon les 21 et 22 mars. Bonne chance à eux !

<sup>1</sup>Pour tout connaître sur les formations, rendez-vous le site Internet du club : [gesp.wifeo.com](http://gesp.wifeo.com)

<sup>2</sup>**Poids constant :** descendre le plus loin possible et remonter à la force des bras et des jambes. Réalisé en milieu naturel et accessible aux personnes de plus de 18 ans uniquement

**Poids variable :** descendre le plus loin possible entraîné par un poids et remonter à la force des bras et des jambes

**Gueuse lourde ou No Limit :** descendre entraîné par une gueuse (appareil lesté jusqu'à 30 kg) et remonter à l'aide d'un ballon gonflé d'air



### CONTACT

Patrick GABOREAU  
Président  
[apnee-gesp@outlook.com](mailto:apnee-gesp@outlook.com)  
[gesp.pontarlier@gmail.com](mailto:gesp.pontarlier@gmail.com)  
Site Internet : [gesp.wifeo.com](http://gesp.wifeo.com)

## L'Agence Régionale de Développement de Franche-Comté (A.R.D.)



Créée en 2005, l'ARD est devenue en 2013 une Société Publique Locale. Ainsi, son capital est détenu par le Conseil régional associé à 14 collectivités franc-comtoises, dont la Ville de Pontarlier au travers de la Communauté de Communes du Larmont.

L'A.R.D. Franche-Comté a pour mission de mener toute action destinée à faire connaître la Franche-Comté pour ce qu'elle est : une région innovante, dynamique, compétitive. ▀

Plus d'infos sur : [www.ardfc.org](http://www.ardfc.org)

## Le Doubs d'antan, à travers la carte postale ancienne

« À la Belle Époque, quand le Doubs fait tic, la France fait tac » : la plume poétique de Jean-Claude BARBEAUX invite ses lecteurs à redécouvrir le département au tournant du siècle. Cet ouvrage de 128 pages présente environ 300 cartes postales anciennes (HC Editions, 28.90€) ▀



## « La Liberté de la Mémoire », une œuvre émouvante et historique



Témoins de la Libération de Pontarlier – souvent acteurs –, ils ont confié leurs souvenirs et les ont partagés dans un film de 90 minutes co-produit par la Ville de Pontarlier et ADDM Studio, avec notamment la complicité de jeunes du Conseil des Jeunes de Pontarlier (CJP).

1944-2014 : 70 ans après, l'émotion est bien présente, au travers de témoignages précis, poignants, drôles et captivants, qui donnent un sentiment de si grande proximité avec cette période de l'histoire de notre Cité. ▀

Suite aux diffusions publiques organisées début décembre, ce film sera bientôt en vente en DVD. Renseignements : Direction de la Communication et des Relations Publiques 03 81 38 81 64

## Bon de réservation du DVD

Je soussigné(e).....  
souhaite être informé(e) de la sortie du film « La Liberté de la Mémoire » sur support DVD. Pour ce faire, je communique mes coordonnées :  
**Adresse :**.....  
**Courriel :**.....  
**Téléphone :**.....

**Coupon à renvoyer à l'adresse suivante :** Ville de Pontarlier - Direction de la Communication et des Relations Publiques - BP 259 - 25304 PONTARLIER CEDEX

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Ville de Pontarlier.

## Manifestations, cérémonies, expositions, conférences...

Retrouvez l'ensemble des animations dans votre plaquette « Rendez-Vous Animations », distribuée tous les mois dans votre boîte aux lettres et disponible en mairie et à l'Office de Tourisme ainsi que sur Internet. Liste non exhaustive sous réserve de modifications.

### JANVIER

// samedi 10  
**Spectacle « Mon violon s'appelle Raymond »**  
Organisé par la M.J.C. des Capucins  
Théâtre du Lavoir

// dimanche 18  
**Concert Duo violoncelle/piano (Claire Smolikowski - Stéphane Ganard)**  
Organisé par l'association « Les concerts du Lavoir »  
Théâtre du Lavoir

// samedi 21  
**Lecture spectacle « Bartleby le scribe »**

// dimanche 22  
**Spectacle « La 100<sup>e</sup> des pompes funèbres et autres surprises »**  
Organisés par La Sarbacane Théâtre  
Théâtre du Lavoir

// mardi 24  
**Ski Nocturne des Monts de Joux**  
Site nordique de la Malmaison

### MARS

// mercredi 4 (vente adhérents) et jeudi 5 (vente publique)  
**Bourse aux vélos, loisirs, déco maison**

Organisée par l'association des Familles de Pontarlier  
Espace René Pourny

// jeudi 5 au samedi 7  
**Bourse aux vélos**  
Organisée par le Vélo Club  
Gymnase Léo Lagrange

// dimanche 8  
**Carnaval « les sports »**  
Organisé par la Ville de Pontarlier  
Centre-ville

// vendredi 20 au dimanche 22  
**3<sup>e</sup> Festival de Magie**  
Organisé par la M.J.C. des Capucins

// samedi 21  
**Concert de Printemps**  
Organisé par l'Orchestre d'Harmonie de Pontarlier  
Espace René Pourny

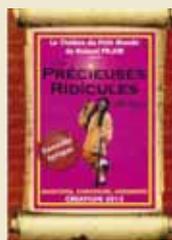
// jeudi 26  
**Les Scènes du Haut-Doubs « Court sucré ou long sans sucre ? »**  
Organisées par la Ville de Pontarlier  
Théâtre Bernard Blier

// samedi 28 et dimanche 29  
**Théâtre « Feu la mère de Madame »**  
Organisé par le Centre d'Animations du Haut-Doubs  
Théâtre du Lavoir

// dimanche 29 (sous réserve de modifications)  
**Défilé et banquet des Classes**  
Centre-ville

**Concert de la Chorale des Longs Traits**  
Organisé par la MPT des Longs Traits  
Théâtre Bernard Blier

### ZOOM SUR ...



// jeudi 29  
**Les Scènes du Haut-Doubs « les Précieuses ridicules »**  
Organisé par la Ville de Pontarlier  
Théâtre Bernard Blier  
Rens. Service Culturel 03 81 38 81 51

// Du 31 janvier au 4 février  
**« Rallye Neige et Glace »**  
Organisée par ASA Auto Verte et la Ville de Pontarlier

### FÉVRIER

// samedi 7  
**Théâtre - Charloose - One Woman Show**  
Organisé par la M.J.C. des Capucins  
Théâtre du Lavoir

// jeudi 12  
**Les Scènes du Haut-Doubs « Un fil à la patte »**  
Organisées par la Ville de Pontarlier  
Théâtre Bernard Blier

// samedi 14  
**Récital de piano « Guillaume Coppola »**  
Organisé par l'association « Les concerts du Lavoir »  
Théâtre du Lavoir

**Championnat de France de boxe (finale seniors féminines)**  
Organisé par le Boxing Club Pontissalien  
Espace René Pourny



## Groupe majoritaire Pontarlier, Passionnément !

### Investir... malgré tout !

En mars dernier, vous avez choisi une équipe pour diriger la ville, parce qu'elle était composée de personnalités aux expériences riches et diversifiées, mais aussi parce que le programme qu'elle défendait correspond à une vision de l'avenir pour Pontarlier. Respecter nos engagements, cela signifie naturellement bien gérer l'existant, mais cela signifie aussi, et surtout, bien préparer notre ville aux changements et la développer encore pour continuer d'améliorer votre cadre de vie.

Ce mieux-vivre passe par des investissements à financer et à réaliser. Cette année, plus encore que les précédentes, l'équation à résoudre sera difficile. L'État se désengage massivement en diminuant ses dotations aux collectivités de 3,7 milliards d'euros en 2015, soit 450 000 euros pour Pontarlier, et cela continuera au même rythme pour au moins trois ans. À ces diminutions de recettes, s'ajoutent des dépenses nouvelles auxquelles nous devons faire face : la mise en œuvre de la réforme brutale des rythmes scolaires va coûter 235 000 euros supplémentaires par an, au budget municipal.

Et malgré cette conjoncture difficile, nous voulons continuer d'investir pour notre ville.

C'est important pour vous, ça l'est aussi pour les entreprises locales qui, déjà frappées par la crise économique, ne doivent pas être pénalisées davantage. Les collectivités représentent en effet 70 % de l'investissement public !

Pour y parvenir, toute l'équipe a travaillé de très nombreuses heures, en lien avec les services municipaux, pour trouver de nouvelles recettes, pour réaliser des économies de fonctionnement, et ainsi dégager des marges budgétaires suffisantes pour pouvoir continuer d'investir et vous proposer nos choix pour 2015.

Exercice ardu et complexe, que nous nous devons d'accomplir, pour notre ville, avec responsabilité, sincérité et engagement.

## Groupe socialiste Osons Pontarlier Autrement

*Au moment où nous écrivons ces lignes, le débat sur les orientations budgétaires de la ville n'a pas encore eu lieu... Alors, à défaut de pouvoir proposer une tribune prospective, jetons un regard rétrospectif sur l'année qui s'achève...*

Force est de constater que l'année 2014 fut particulièrement riche sur le plan commémoratif avec les 50 ans des jumelages, les 70 ans de la libération de Pontarlier, le début des manifestations du centenaire de la Grande Guerre... Toute l'année, les rendez-vous culturels, populaires, fraternels se sont succédé et

nous avons été heureux d'y participer avec les Pontissaliens nombreux à répondre à l'appel de la mémoire. Au sein de la collectivité, les services de la bibliothèque et des Archives municipales se sont particulièrement mobilisés et nous voulons saluer leur travail.

Cependant nul ne peut contester que la configuration des locaux, rue de la République, ne permet pas à la médiathèque de devenir l'équipement culturel du XXI<sup>e</sup> siècle dont notre ville a tant besoin. Quant aux Archives municipales, depuis 2006 et l'incendie des casernes Marguet, elles sont installées à... Houtaud.

Alors, à toutes fins utiles, permettez-nous de rappeler une proposition tirée des archives de Pontarlier Autrement (2008 au moins) :

Réaliser sur le site de la Maison Chevalier, acquise par la ville en 2004 (un bail !) pour 900 000 € (une somme !) et qui aujourd'hui tombe en ruine (une honte !), un espace dédié à la culture et au vivre ensemble, un centre moderne et performant intégrant la médiathèque, la conservation du fond d'archives, et puis un lieu d'exposition et des salles pour des animations.

Plus que jamais, nous pensons qu'il faut miser sur la culture pour croire en l'avenir, c'est pourquoi il nous semble que notre proposition est toujours d'actualité. À bon entendre !

**Les élus du groupe Osons  
Pontarlier Autrement**

## Groupe écologiste Pontarlier-Écologie

### Budget et climat : les 2 font la paire !

Le contexte dans lequel le Conseil municipal doit décider de l'orientation budgétaire et du budget lui-même pour l'année à venir est inédit. La soumission à la politique d'austérité du gouvernement contraint à des prévisions de diminutions conséquentes des ressources issues de l'État. Le projet de réforme territoriale, conduisant à terme à la disparition des communes et des départements, ajoute au pessimisme en la matière. Faute de pouvoir les rayer d'un trait de plume on les « dévitalisera »

progressivement en les étouffant financièrement. Il est donc plus que jamais nécessaire de trouver des solutions innovantes redonnant à la commune la main sur son pouvoir.

Pontarlier-Écologie regrette que la municipalité choisisse la réduction du personnel communal comme source d'économie, anticipant ce que la réforme territoriale tentera d'imposer dans quelques mois, et donc donnant raison à ses promoteurs.

Nous mettons en garde aussi contre des mesures qui risqueraient de brider le dynamisme de la vie associative à Pontarlier. Le coût social en serait considérable.

Outre les recherches d'économies judicieuses, comme la baisse des indemnités d'élus, nous proposons d'engager la Ville dans une dé-

marche volontariste de rénovation des bâtiments communaux pour les transformer en « bâtiments à énergie positive » (BEPOS), c'est-à-dire produisant plus d'énergie qu'ils n'en consomment. Aux économies s'ajouterait le produit de la vente d'énergie, donnant à terme une marge de manœuvre significative dans la section fonctionnement du budget. Dans cette perspective, Pontarlier se positionnerait aussi parmi les collectivités pilotes en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Bel argument d'attractivité pour notre commune ! De l'audace...

**Claire Colin  
Gérard Voinnet**



# Nouveau

Terrains prêts à bâtir



Je profite de la  
**Remise de 5 000€**  
sur mon projet terrain Néolia + maison Néolia  
\* voir conditions en agence

## Boujailles

13 parcelles à partir de 34 808 €

La bonne adresse

➔ [www.neolia.fr](http://www.neolia.fr)



Votre terrain libre choix constructeur

J'ACHÈTE un terrain

Tél. 03 81 40 08 84



*Les maisons Néolia*  
L'expérience de la qualité



Avec l'Offre Sérénité\*  
**Je construis maintenant,  
je ne paye rien  
pendant la construction !**

Votre projet maison personnalisé

JE CONSTRUIS

Tél. 03 81 40 08 80

Selectour Afat



## Albatross Tours

Agence de Voyages, groupe et individuel.

8 RUE SAINTE ANNE - 25300 PONTARLIER

Tél : 03 81 38 57 50

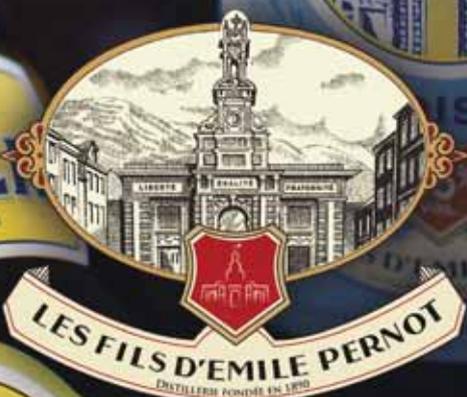
[albatross.pontarlier@wanadoo.fr](mailto:albatross.pontarlier@wanadoo.fr)

[www.albatrosstours.fr](http://www.albatrosstours.fr)

*Nous vous ferons aimer le Monde*



EMILEPERNOT.FR



## MAGASIN

Ouvert du lundi au vendredi de  
8h à 12h et de 14h à 18h  
Le samedi de 10h à 12h

## VISITES

Du lundi au vendredi à 10h30,  
15h et 16h30. Le samedi à 10h30  
Groupes sur réservation

18 - 20 Le Frambourg 25300 La Cluse-et-Mijoux - Tél : 0381390428



**À LOUER DIRECT PROPRIÉTAIRE**



-  **Espace commercial PONTARLIER (25)  
50 enseignes (dont HYPER CASINO)**
-  **Cellules commerciales à partir de 100 m<sup>2</sup>**
-  **Espace d'affaires CITYPARC**
-  **Bureaux disponibles 29 m<sup>2</sup>/387 € HT mensuel  
(toutes charges comprises)**